

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 22

Artikel: Les ruines de l'ancienne Babylone
Autor: M., Alex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

particuliers pour exprimer les choses qui concernent leur métier.

Il y a quelque cinquante ans, la plupart des hommes valides de Ste-Croix et des environs s'ex-patriaient dans la belle saison en qualité de maçons, tailleurs de pierres, séranceurs, etc. Ils parlaient entr'eux, de temps immémorial, un argot assez curieux, qui a nom : *le terratchu*.

Aujourd'hui, le terratchu est à peu près oublié, et seuls, quelques vieillards en possèdent encore la pittoresque expression.

Quoique ce langage n'ait pas une grande valeur étymologique, il y a quelque intérêt historique et de curiosité à le fixer par l'écriture, ne fût-ce que comme un souvenir des temps, qui sont déjà loin de nous.

Aucune règle n'a présidé à la composition du terratchu, le caprice y joue le plus grand rôle, et il est probable que son passage au travers des générations lui a imposé de nombreuses modifications.

Les fréquentes pérégrinations des *terratchuleurs* (pardonnez le néologisme), qui allaient gagner leur vie aux quatre vents des cieux, expliquent ces changements ; aussi retrouve-t-on fréquemment dans leur argot des mots empruntés aux langues étrangères, à l'allemand surtout. Les onomatopées, les qualificatifs et les mots renversés y sont nombreux.

Voici quelques exemples de terratchu, mots empruntés de l'allemand : *tseigâ*, regarder ; *makâ*, faire ; *tragâ*, porter ; *steck*, bâton ; *raguena*, pluie, etc., etc. ; pris de l'italien : *aqua vita*, eau-de-vie ; qualificatifs : *lo cornu*, le bœuf ; *la quintayeusa* (capricieuse) la chèvre ; *la pachinta* (patiente), le mouton ; *lo lerdzi* (le léger), le café ; *la veretta* (qui tourne), la clef, etc. ; mots renversés : *la bratsan* (tsambra), la chambre ; *le réfra* (fraré), le frère ; *la vintacer*, la servante, etc. On dit aussi *lo fugneu dai gouetsé* (littéralement, le maître des réjouissances), le pasteur ; *lo fouatta-benezet*, le maître d'école ; *la dzavioletta*, la montre, etc., etc.

Pour donner une idée générale du terratchu et de son mariage avec le patois de Ste-Croix au milieu duquel il s'est développé, j'ai fait une traduction de la parabole de *l'enfant prodigue*, sous la direction des *terratchuleurs* les plus autorisés des Granges de Ste-Croix. Voici ce travail, tel qu'il est sorti de la discussion de cette académie d'un nouveau genre. Je désire qu'il fasse autant de plaisir à mes maîtres que j'en ai eu moi-même à les écouter.

11. On motse (*) avai dou pegairon.

12. Don le plie dzoûne l'a fugni à son fatre : *Fatre, flianka-mé* ma portion deu make que dze daisse avitâ. Après le *fatre* lai *flianke* son make.

13. Et on par dé clari après le plhe dzoûne *pegairon*, ramadza tot son make ; et *bila* din on *hipâ* bin liai, et é *cuti* tot son make in vivai din la débôtse.

14. Après avai to *cuti*, n'iavitâ pie niéba de *faï* dai *laidau*, et n'iavitâ pie niéba delle dzé.

15. Après l'a *bila* tsi on motse de *laidau*, que la *imbilâ* din sa *tanna* po *vardâ* lou *peke*.

16. Et l'arai bin voliu *avita* dé çai que lou *peke*

(*) Les mots en italique sont en TERRATCHU.

cutsayon, mà min dé *mottiné* ne liai *fliankâvâ*.

17. Quand don é fé rintra in lu-même é *fugna* : Combin *avita-tai* dé *mottiné* din la *tanna* dé mon *fatre*, qu'aviton deu *faï* à *cuti*, et mé dze *counesse* dé *coaille*.

18. Dze *bilérai* vai mon *fatre* et dze lai *fugnérâ* : Mon *fatre* : dzé *satrâ* kemai on *bernoû* contre le ciel et contré té.

19. Et dze n'avité pie côte que te mé *tsaigai* kemai ton *pegairon*, *maka-mé* kemai à ton *mostiquet*.

20. Et *rebila* vai son *fatre*. Et kemai *rebilavé* vai la *tanna*, le *fatre* le *tsaiga*, la *fugna cötumai*, et lai a seuta à la *tsekâ* et l'a *tsaffelli*.

21. Et son *pegairon* lai *fugna* : Mon *fatre*, dzé *fatra* kemai on *bernoû* contre le ciel et contré té, et dze n'avita pie côte que te mé *tsaiga* kemai ton *pegairon*.

22. Mè le *fatre fugna* à sou *moustiquet* : *Bilâ tsaigâ* la pie côte *royala*, et la lai *fliankâ*, *fliankâ-lai* n'a *verdze* eu *gliappet*, et dé côté savoué à sou *biliu*.

23. A *trâga* le côte *cornellet* et le *démakâ*, *cutin-le* et *fugnin* lé gouetsé.

24. Parce que mon *pegairon* qu'a *rebilâ*, iré *couni* et lé revenu à la via ; l'iré perdu et l'est retrouvâ. Et i kemaiçaron à *fugni* lé gouetsé.

25. Cepindai le plie vilhe *pegairon* que *rebilavé* dê *fatrat* la *terka*, quand fut vai la *tanna* dé son *fatre*, i l'*interbâ* lé *trépignés* et lé gouetsé.

26. Et *fugna* à n'on *mostiquet*, k'avitavé cin k'iré.

27. Et lo *mostiquet* lai *fugna* : Ton *rèfra* est *rebilâ* et ton *fatre* a fê *démaka* le côte *cornellet*, parce que la *rebilâ* *côtamin*.

28. Et é *fugna* lé *mallé*, et ne volhe pas pas *bildâ* din la *tanna*, son *fatre* lai *fugna* dé *bildâ*.

29. Mè é *fugna* à son *fatre* : Y a tant dé *tchapitre* que dze *fatre* avoué *tousi*, et te ne m'a dzamè *fliankâ* on petit *quintayeu* po *cuti* avoué mon côté *mottiné*.

30. Mè, quand ton *pegairon* k'avité, qu'à *cuti* son *make* avoué dai *schkranké* *bautsé* a *rebilâ*, t'a fê *démakâ* le côte *cornellet* po *souzi*.

31. Et son *fatre* lai *fugna* : Mon *pegairon*, t'avité adé avoué *mouzi*, et to çai que d'avita est por *touzi*.

32. Mais iré bin contrai dé *fugni* lé gouetsé et de *trépegni*, quand ton *refrâ* k'avité iré *couni* et l'est revenu à la via, l'iré perdu et l'est retrouvâ.

Thermes de Lessus, 30 mai 1871. L. G.

Les ruines de l'ancienne Babylone.

On a souvent appelé Paris la Babylone moderne, et M. Pelletan, bien connu par des écrits républicains d'une certaine valeur, a publié sous ce titre un livre dans lequel il stigmatise avec une vertueuse indignation toutes les turpitudes que recelait, hier encore, l'immense métropole.

Aujourd'hui que le malheureux Paris est en partie détruit, que la plupart de ses monuments sont incendiés et qu'il a été abandonné de la moitié de sa population, il n'est pas sans intérêt de rappeler, d'après les dernières explorations, ce que fut l'ancienne Babylone, qui laisse bien loin en arrière la masse si vantée des pyramides d'Egypte. Qu'on se figure une surface plus grande que le département

de la Seine, entourée d'une muraille de 80 pieds d'épaisseur et haute de 325 pieds, voilà Babylone, qui égalait Ninive pour son étendue.

Ces vieilles capitales de l'Orient étaient des camps retranchés autant que des villes. La cité proprement dite n'en occupait que la moindre partie; la résidence impériale, avec son enceinte fortifiée, ses vastes constructions et ses jardins immenses, en était toujours séparée. Le reste se composait de terrains cultivés, d'où se détachait çà et là des agencements d'habitations, qui ressemblaient moins à des faubourgs qu'à des bourgades distinctes.

Au temps d'Hérodote, Babylone était encore la première ville du monde. Son enceinte extérieure formait d'après l'historien grec un immense carré, dont chaque côté avait une longueur de cinq lieues et qu'entourait de toutes parts un fossé profond rempli d'eau. Elle déclina ensuite jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, qui l'avait choisie pour être la capitale de son empire; sa prompte mort et la fondation de Séleucie précipitèrent sa décadence.

La vieille métropole déchue, ruinée, dépouillée de ses monuments et de sa splendeur, conserva cependant un reste de vie longtemps encore après l'avènement du khalifat. Ce fut seulement dans le onzième siècle qu'abandonnée par une colonie juive, qui en formait depuis longtemps la population principale, elle perdit jusqu'à son nom. Ainsi s'éteignit les gloires du monde.

Nous reviendrons une autre fois sur les mœurs et les institutions de cette ville, non moins remarquable par ses grandes destinées que par sa haute antiquité.

Alex. M.

Un professeur en voyage.

V

Telle fut la fin de cette mémorable réunion qui fournit, longtemps encore, un aliment à toutes les conversations de la petite ville.

Nous retournons dans la chambre du pharmacien, chambre si bien faite pour la confiance et les épanchements. A la tombée de la nuit, nous y trouvons nos deux savants, de retour de leur excursion, et attendant avec impatience le rapport que ferait l'épouse du professeur sur la partie de café offerte aux dames.

— Eh bien, chère amie, lui dit le pharmacien, dites-moi franchement laquelle de ces jeunes personnes vous a plu le mieux, ou plutôt laquelle vous estimeriez faite pour devenir mon épouse?

— Tu vois, Catherine, s'écria notre professeur, tu vois que ma prédiction était juste.

A cette question, notre Berlinoise sourit, puis répondit d'un air pensif :

— Hem ! vous m'imposez là une affaire de conscience assez difficile à résoudre.

Et notre Berlinoise, jetant de côté un coup d'œil sur Schwarzenberg, poursuivit d'un air de parfaite innocence :

— Il y avait, dans la société, une jolie fille, bien tournée, portant le nom de Marie Grossé, m'a-t-on dit. Elle ferait une dame de maison d'une grande prestance, celle-là ! Qu'en diriez-vous bien, mon cher Monsieur Schwarzenberg ?

A l'ouïe de ce nom, le jeune pharmacien se tourna promptement pour cacher la vive rougeur qui lui montait au visage.

— Mademoiselle Grossé ? répondit-il avec hésitation, cette jeune personne vous plairait-elle réellement ? Je vous avouerai que cette jeune personne a beaucoup occupé mon esprit ; elle est fort jolie, pleine d'intelligence, agréable, et possède

une belle fortune, ce qui n'est pas à dédaigner. Je crois, de plus, avoir observé qu'elle était disposée à accueillir favorablement mes avances. Il est toutefois un point qui m'a retenu.

— Et quel est ce point ?

— C'est que si elle a occupé mon esprit, mes sentiments ne me disent rien en sa faveur. Je sais, du reste, qu'à l'époque où nous vivons, peu d'hommes ont le bonheur de consulter leur cœur, lorsqu'il s'agit de choisir une compagne.

— Vous êtes trop sévère, Monsieur Schwarzenberg, répondit la Berlinoise avec feu, je me plaît à espérer que la plupart des hommes consultent leur cœur. La femme n'a pas, pour unique mission en ce monde, de faire le ménage. Votre épouse doit être votre amie, qui vous console, vous soulage, vous conseille, qui apprend à vos enfants à parler, à penser, à prier. Elle est pour vous un asile, lorsque, fatigué et découragé de la lutte du dehors, vous rentrez à la maison. Si donc aucune voix ne se fait entendre dans votre cœur pour Marie Grossé, chassez de votre esprit toutes les pensées qui se rapportent à elle. Quant à moi, je vous avouerai que si, au premier abord, je l'ai trouvée éblouissante, un examen attentif de sa personne a totalement modifié mon admiration ; j'ai remarqué combien elle manque de cœur et d'âme dans toute sa conduite. J'ai pu m'en convaincre en observant sa manière d'agir vis-à-vis de sa tante qui l'aime tant. De plus, il y a eu, dans le courant de notre partie de café, une circonstance qui m'a tout spécialement déplu, bien que, malheureusement, je ne sois pas au courant de l'affaire, peut-être pourrez-vous me renseigner.

Et ici, elle raconta la conversation qui avait eu lieu entre l'épouse du docteur et madame la veuve Rössler, puis elle rapporta l'étrange propos que Marie Grossé avait tenu, à demi-voix, lorsqu'on avait demandé à madame Rössler pourquoi elle n'avait pas amené Franciska. « Qui donc est-ce, cette Franciska ? quelle signification et quelle valeur peut bien avoir cet étrange propos ? » En s'exprimant ainsi, notre Berlinoise lança un regard scrutateur à M. Schwarzenberg, mais celui-ci regarda à la fenêtre.

Présument que le jeune pharmacien, fatigué de son excursion de la journée, n'avait peut-être pas bien entendu, elle répéta : Marie Grossé a dit que : *Franciska Rössler préfère sortir seule, à minuit, pour rendre visite à M. Schwarzenberg*; elle a ajouté que *chacun le sait et qu'il en résulte qu'elle n'a pas besoin d'y venir, de jour, avec les autres personnes*.

A l'ouïe de ce propos bien accentué, le pharmacien se retournait, puis se mit à parcourir la chambre avec agitation.

Enfin il s'écria avec indignation : « C'est Mademoiselle Marie Grossé qui a tenu ce propos-là, à cette occasion et en ces termes ? C'est elle qui vraiment se l'est permis ; elle qui sait parfaitement ce qui en est ? Mais c'est révoltant ! Et moi, j'ai pu être assez fou pour me laisser éblouir par sa beauté et songer un instant à prendre pour compagne cette créature de fange. Je vous remercie sincèrement, Madame, de m'avoir ouvert les yeux, vous m'avez rendu un service qu'on oserait à peine attendre de ses meilleurs amis, dans notre époque où, en dépit de tout droit, le mensonge règne en partie double.

— Voilà beaucoup trop de remerciements, mon cher M. Schwarzenberg ; Si vous en devez à quelqu'un, c'est bien à la circonstance qui m'a fait en tendre ce propos. Mais, avec tout cela, je n'apprends point de quoi il s'agit, et quelles sont les raisons qui vous indignent si fort. S'il y a de l'indiscrétion de ma part, à m'en informer, mettons que je n'ai rien dit. Si non, faites-moi l'amitié de satisfaire ma curiosité, en ne l'attribuant qu'au vif intérêt que je vous porte. Je ne saurais non plus vous cacher toute la sympathie que j'éprouve pour cette famille Rössler, bien que je n'aie jamais vu la Franciska dont il s'agit. Après la manière dont les personnes respectables de la société de cet après-midi se sont exprimées à son égard, je ne saurais qu'avoir pour elle de la sympathie et du respect.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.